UNE FÊTE DE BIENFAISANCE A L'HIPPODROME DE ROUBAIX

QUELQUES JEUNES ACTEURS (Ph. du J. de Rx.)

Une grande fête de bienfaisance s'est déroulée jeudi après-midi, à l'Hippodrome-Théâtre. Elle était organisée au profit des écoles maternelles de Roubaix, par Mme Vielliedent, inspectrice des écoles maternelles, et par les directrices des écoles de Roubaix.

Au premier rang de l'assistance, nous avons remarqué MM. le docteur Vielliedent, médecin légiste; Charlier, inspecteur primaire, représentant M. le Préfet du Nord.

Le programme était fourni uniquement par les enfants des écoles maternelles de Roubaix. Il faut louer les maîtresses patientes, qui surent composer avec tant d'intérêt ce spectacle des tout-petits. Saynètes, ballets, monologues, poèmes, féeries se succédèrent et amusèrent le public qui remplissait l'Hippodrome.

La Symphonie des groupes Marlot et Linné prêta son précieux concours et agrémenta les entr'actes de morceaux de choix.

Le succès de cette charmante matinée a certes récompensé l'effort des organisatrices.

De quelques faux en art

Un personnage des « Bouffons » de Zamacois se vante d'avoir connu

...Deux garçons *Fabricants de morceaux de vase de Soissons.*

C'est l'enfance de l'art. L'histoire fournit un certain nombre d'exemples de faux ou de mystifications autrement difficiles à combiner qu'une mise en scène réalisée à l'aide de quelques fragments de poterie.

Michel-Ange a treize ans. Son père voyant « qu'il n'est bon qu'à dessiner » le conduit chez l'illustre Ghirlandajo qui l'admet au nombre de ses élèves. Le jeune disciple ayant à copier un dessin de Schoengauer se rend au marché aux poissons, dessine d'après nature des écailles et des nageoires. Le maître s'en émerveille mais, jaloux de ce génie naissant, il tait le nom du copiste et présente le dessin comme « une œuvre de l'atelier » sans plus. Pour se venger, Michel-Ange reproduit en cachette un dessin tout jauni de Ghirlandajo; il enfume le pastiche et le montre à son maître en lui faisant croire qu'il fut présenté l'original.

Quelques années plus tard Michel-Ange se met à la sculpture. Il taille dans la pierre un Cupidon tellement réussi qu'on lui conseille de le patiner et de le vendre pour une statue antique. Ainsi fait-il. Un marchand de Rome s'y laisse prendre et revend l'œuvre à un grand seigneur qui, en découvrant la supercherie se fâche, renvoie le marbre chez le marchand mais fait venir le faussaire à sa cour.

Les fouilles de Glozel ont suggéré à M. Robert de la Sizeranne des « Réflexions sur les faux en art » qu'il publia à l'époque dans la « Revue des Deux mondes ». Çà et là, au long d'un récit qui a trait à quelques mystifications retentissantes, l'auteur malicieusement, mais sans méchanceté, décoche maintes sentences que les snobs pourront méditer.

Voici d'abord un buste de terre cuite qui en 1866, a été adjugé aux enchères pour près de quatorze mille francs. Il était censé représenter le florentin Benivieni, humaniste érudit, ami de Pic de la Mirandole. C'était un chef-d'œuvre et qui plus est un chef-d'œuvre anonyme. L'artiste ne pouvait être qu'un des maîtres de la fin du XVe siècle. Un critique écrivait : « Nous n'avons pas connu Benivieni (on s'en doutera un peu) mais nous jurons qu'il est ressemblant. ». Le musée du Louvre acquiert le buste. Ce fut un beau tapage lorsque les ouvriers de la manufacture de tabacs de Florence signèrent cette déclaration «que la terre cuite représentant Benivieni était le portait de Joseph Bonajuti, ouvrier cigarier ». Il fallut se rendre à l'évidence : le buste avait quatre ans et non quatre cents ans ; il était l'œuvre d'un sieur Bastianini, très connu en Italie. L'auteur avait eu réellement l'intention de modeler un Benivieni, mais comme la ressemblance lui importait peu, il avait engagé pour la pose l'ouvrier cigarier « dont la tête lui revenait. » On était loin, il faut l'avouer « du personnage vieilli dans l'étude et dans la douce confidence de la Muse et qui penche la tête comme pour écouter l'écho d'une chanson intérieure ! »

Le conservateur d'un musée de Berlin faillit connaître une mésaventure du même genre avec un buste de cire attribué sans hésitation à Léonard de Vinci, jusqu'au jour où un Anglais déclara que son père avait fait cette cire avec des bouts de bougie achetés aux valets de grandes maisons. Mais le père était mort. En outre, Guillaume II après une visite au musée avait prononcé une sentence sans appel.

Comme galéjade archéologique rien n'égale la fameuse affaire de la tiare de Saïtapharnès.

Vers la fin du siècle dernier, le musée du Louvre (hélas !) proposait à l'admiration des visiteurs un superbe morceau d'orfèvrerie qui n'avait coûté que 200.000 francs. C'était un bonnet pointu en or, merveilleusement ouvragé, datant de l'an II avant Jésus-Christ, offrant un magnifique exemple « de ce sentiment si net et si affiné de l'union intime et nécessaire entre la destination de l'œuvre et sa décoration, qui fait le charme des productions de la Grèce ». Les citoyens d'Olbia avaient offert cette tiare au roi scythe Saïtapharnès. Aucun doute à cet égard. La dédicace était gravée. Comme l'artiste était grec, il avait pris soin de reproduire en miniature des scènes homériques : les funérailles de Patrocle, la réconciliation d'Achille et d'Agamemnon, etc. Mais pour flatter l'auguste donataire on n'avait pas négligé de ciseler quelques tableaux de la vie des Scythes.

Les savants accueillirent avec enthousiasme la « pièce sans rivale » que le Louvre avait acquise. Quant au bon populaire il admirait de confiance les bonshommes jouffllus et les chevaux caracolants. Mais voici qu'une rumeur s'élève qui dénonce le faux. Les conservateurs du Louvre s'indignent contre cette calomnie née de la jalousie de l'étranger. Le gouvernement s'émeut et ouvre une enquête. Un beau jour débarque à Paris un petit juif à lunettes. Israël Roukhomovski, ciseleur à Odessa. C'est l'auteur de la tiare. Il raconte son histoire, indique ses références, donne des dates, des précisions ; il montre ses esquisses. On consent enfin à le mettre à l'épreuve et sous les yeux des experts il refait la tiare. Il révèle ses sources et ses modèles ; il a copié ses figurines dans une encyclopédie populaire, un de ces ouvrages de vulgarisation que les savants dédaignent. Les « tiaristes » les plus enragés conviennent enfin de leur méprise !

Moralité : le temps ne fait rien à l'affaire. Si une œuvre d'art touche votre cœur ou votre sensibilité, aimez-la pour elle-même et, suivant le conseil de M. de la Sizeranne, ne cherchez pas à « justifier votre plaisir par des dates et des signatures. »

F. C.

La fête sportive annuelle du Collège de Marcq

LE DÉFILÉ DES ÉLÈVES DEVANT LES NOTABILITÉS (Ph. Keystone.)

LES NOTABILITÉS LORS DE LA RÉCEPTION DU GÉNÉRAL DUFIEUX

Au premier plan (au centre), *le général* DUFIEUX, *ayant à sa gauche M. l'abbé* FLAGEOLLET, *supérieur du Collège, et à sa droite, le lieutenant-colonel* ROBYN, *et M. le chanoine* WASIER (Ph. Keystone.)

La fête annuelle du Collège libre de Marcq-en-Barœul offerte par les élèves à leurs parents et aux anciens de la maison, a obtenu un magnifique succès.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ANCIENS ÉLÈVES

Dans le grand salon du Collège, le matin à 11 heures, eut lieu l'assemblée générale des anciens élèves, sous la présidence de M. Joseph Clabaut, président de l'Association, entouré de MM. l'abbé Flajollet, supérieur du Collège; Lucien Marchant, trésorier de l'Association; Scalbert, etc...

Après une intéressante causerie de M. Joseph Clabaut, M. Marchant exposa le rapport financier du groupement dont la prospérité est toujours croissante.

A l'issue de cette assemblée, une messe fut célébrée à 11 h. 30 en la chapelle du Collège par M. le chanoine Wasier.

M. l'abbé Flajollet rappela le souvenir des morts de l'année et en particulier de M. le chanoine Delattre, M. l'abbé Pringuey et l'historien bien connu, M. Paul Fournier membre de l'Institut de France.

Ensuite eut lieu la réception de M. le général Dufieux qui fut accueilli chaleureusement par les dirigeants de l'Association précédés de l'escadron des jeunes cavaliers du Collège.

LE BANQUET

Peu après le traditionnel banquet réunissait près de 400 convives dans la grande salle de spectacle du Collège.

La table d'honneur était présidée par M. le général Dufieux, ayant à ses côtés MM. l'abbé Flajollet, supérieur du Collège; le général Bossu; Albert Bailly, maire de Marcq, conseiller général du Nord; Joseph Clabaut, président de l'Association; les commandants Wetzel et Desiter; le lieutenant-colonel Robyn, ainsi que de nombreux officiers.

Au dessert, des discours fort applaudis furent successivement prononcés par M. Joseph Clabaut et M. le Supérieur qui remercièrent les personnalités présentes; l'abbé Henri Bottin, aumônier à Douai, ancien professeur au Collège; le chanoine Wasier, et le général Dufieux qui, très sobrement, tira les conclusions de cette belle assemblée en rappelant le génie propre de la maison.

Au cours du repas, la musique du Collège interpréta sous la direction de M. Marissal, quelques jolis morceaux.

LA FÊTE SPORTIVE

L'après-midi à 15 heures, dans le cadre magnifique du Collège et en présence d'une foule nombreuse, se déroula la fête sportive.

Tandis que l'Harmonie du Collège exécutait un brillant pas redoublé, les nombreuses sections sportives défilèrent en bon ordre devant la tribune officielle où avaient pris place toutes les personnalités.

Après un défilé général qui réunissait des centaines d'élèves, on vit successivement se dérouler les mouvements d'ensemble bien ordonnés et bien composés par les élèves, sous la direction de leur professeur, M. Jean Desruelles et de ses moniteurs.

LE GÉNÉRAL DUFIEUX REMET LA MÉDAILLE MILITAIRE A M. BALLOIS

M. l'abbé Flajollet remercia ensuite les généraux Dufieux et Bossu, dont la présence encourageait en ce jour les efforts de toute une jeunesse d'élite et se disait heureux de voir la grande famille du Collège rassemblée pour prendre part à cette belle fête annuelle.

L'ALLOCUTION DE M. LE GÉNÉRAL DUFIEUX

Le général Dufieux, membre du Conseil supérieur de la guerre, inspecteur général de l'infanterie, prononça ensuite une allocution qui fit grande impression.

« Votre Maison, presque centenaire, dit-il en substance, a connu parfois des périodes critiques. Elle a toujours triomphé par son activité et par sa fidélité à l'idée qui était à son point de départ. On a rappelé qu'en l'année 1848, la totalité des candidats au baccalauréat connut le succès. Puissiez-vous par le travail remporter les mêmes victoires.

» Les Français, tels que vous, sont incomparables dans les temps de crise. Il nous est permis de souhaiter que les Français n'attendent pas d'être au bord de l'abîme pour révéler leur supériorité. L'époque est venue où il faut que l'esprit d'application et de conscience se manifestent toujours et dans les circonstances les plus ordinaires de la vie.

» ...C'est sur les hauteurs de la vie morale qu'il faut vous tenir. Vivez sur les cimes de la loyauté et de la générosité, sur les cimes du courage, sur les cimes du patriotisme, sur les cimes aussi de la religion qui vous est enseignée dans votre cher Collège. »

Une salve d'applaudissements salua la fin de ce discours et le général Dufieux procéda ensuite et selon la formule officielle, à la remise de la médaille militaire à M. Jules Bellois, professeur au Collège.

Ensuite après la distribution des coupes aux équipes sportives du Collège, le public se rendit dans la vaste cour de la grande division où il assista à un véritable concours hippique et à une fête d'athlétisme.

Ajoutons qu'au cours de cette journée, plusieurs aviateurs, notamment MM. Pierre Leleu et Albert Delforge, survolèrent longuement le Collège et laissèrent tomber dans le parc une magnifique gerbe de fleurs aux couleurs nationales.

La croix de la Légion d'honneur à titre posthume à Léon Trulin

La cérémonie de remise à la famille du jeune héros aura lieu le 2 juin

Le Comité de la manifestation du Souvenir en l'honneur de Léon Trulin nous communique l'appel suivant que nous sommes heureux de reproduire:

Le dimanche 2 juin verra en une imposante cérémonie le président des plus grandes victimes de la guerre « Les Gueules Cassées », le colonel Picot, ancien ministre, grand officier de la Légion d'honneur remettre la croix de la Légion d'honneur au jeune héros civil de l'occupation, Léon Trulin, fusillé le 8 novembre 1915, aux fossés de la Citadelle.

Un grand cortège se formera à 10 h. 30, place de la Gare, pour partir à 11 h. par les rues pavoisées de la ville et gagner par la rue Faidherbe, Place du Théâtre, Grand'Place, rue du Palais-Bihour, rue de l'Hôpital Militaire, rue Nationale, boulevard Carnot, rue de la Clef, Places des Pâtiniers, du Lion-d'Or, Louise de Bettignies, l'avenue du Peuple Belge et le monument de l'Adolescent chargé de gloire.

Le Comité fait un pressant appel à la population, à toutes les sociétés de Lille pour participer à ce défilé du souvenir.

En Léon Trulin, c'est l'héroïsme du Nord envahi que l'on veut exalter, le culte de l'énergie et de l'oubli de soi.

Nous sommes convaincu que répondant à notre appel, tout un peuple unanime voudra saluer la mémoire de Léon Trulin.

Les allocations familiales et les accidents du travail

La victime d'un accident du travail a droit, quand l'incapacité n'est que temporaire, à une indemnité égale à la moitié de son salaire. Si l'intéressé reste atteint dans l'avenir d'une incapacité il peut prétendre à une rente égale à la moitié de la réduction que l'accident aura fait subir au salaire.

Le calcul du salaire est donc extrêmement important. Il donne parfois lieu à des controverses telles que celle qui a été tranchée récemment par la Cour de cassation en ce qui concerne le chômage.

La question s'est posée à maintes reprises de savoir si les allocations familiales devaient être comprises dans le salaire servant au calcul de la rente.

On sait que les allocations familiales ont été rendues obligatoires par la loi du 11 mars 1932. Auparavant certaines entreprises en assumaient le service à leurs ouvriers et la Cour de cassation avait décidé qu'en ce cas il fallait reconnaître à ces allocations le caractère d'un complément de salaire ; dès lors elles étaient incorporées dans le salaire pour le calcul de la rente.

Depuis la loi de 1932 et pour des motifs que nous ne pouvons exposer ici car nous devrions entamer une discussion d'ordre juridique, la jurisprudence est divisée. Le Tribunal de Rouen rejette l'incorporation du salaire dans le cas d'incapacité permanente partielle. Par contre le Tribunal de Bar-le-Duc l'a admise dans un cas semblable.

Mentionnons que le gouvernement a déposé sur le bureau du Sénat, le 22 juin 1933, un projet tendant à ajouter au texte des accidents du travail la disposition suivante : « Les allocations familiales n'entrent pas en compte pour la détermination du salaire servant de base à la fixation des rentes, si la victime de l'accident bénéficie des dispositions de la loi du 11 mars 1932 (allocations familiales) ». Or le Tribunal de Bar-le-Duc invoque précisément ce projet qui combat sa thèse et dit en substance, entre autres arguments, que si on a éprouvé le besoin de préparer un texte écartant l'incorporation des allocations au salaire cela démontre que la non-incorporation ne doit pas actuellement être tenue pour acquise.

J. B.

La Légion canadienne assistera à l'inauguration du monument de Vimy

Montréal, 30 mai. — Le pèlerinage de la Légion canadienne (vétérans de la grande guerre) à Vimy et sur les champs de batailles de la France, a déjà reçu 548 inscriptions, bien que le départ ne doive avoir lieu que le 15 juillet 1936, c'est-à-dire dans plus d'un an. Le premier inscrit a été le chanoine Scott, de Québec, le fameux aumônier du Corps canadien.

Ajoutons que le gouvernement a reçu 1.200 demandes de vétérans employés dans l'administration sollicitant un congé pour la durée du pèlerinage.

On prévoit que plus de 25.000 Canadiens — vétérans et leurs familles — visiteront les cimetières et champs de batailles, et assisteront à l'inauguration du monument canadien de Vimy.

Pendant la grande guerre, le Canada avait envoyé 500.000 hommes en France et 60.000 d'entre eux reposent aujourd'hui dans des cimetières depuis Ypres jusqu'à Albert et d'Etaples à Mons.

Le jour de l'inauguration du monument de Vimy, les Canadiens se trouveront sur le sol canadien, puisque tout le terrain qui entoure ce monument a été donné par la France, en toute propriété au Canada.

Une discussion tragique dans un débit parisien

Paris, 30 mai. — Vers minuit 30, au cours d'une discussion dans un débit, 53, rue des Haies, Victor Cours, né le 10 février 1902, à Langres (Haute-Marne), maçon, demeurant 108, rue d'Avron, a tué d'une balle de revolver M. Louis Vaucles, 37 ans, chômeur, habitant 53, rue des Haies. Cours a été arrêté et mis à la disposition du commissaire de police du Père-Lachaise.

Une religieuse du Portel est renversée par deux cyclistes et succombe à ses blessures

Dans la soirée de mercredi, au Portel, Sœur Maria, de l'ordre de Saint-Paul-de-Chartres, née Maria Jojan, originaire de Paris, âgée de 43 ans, directrice de l'école libre du Portel, qui revenait d'une visite à un élève malade, a été renversée par deux cyclistes. Transportée sans connaissance à l'école qu'elle dirige, elle y a succombé hier après-midi des suites d'une fracture du crâne.

Un assassin a été pendu à Manchester

Manchester, 30 mai. — J. Harris Bridge a été pendu jeudi matin, dans la prison de Strangeways, à Manchester. Il avait été condamné à mort pour le meurtre de sa fiancée, Amelia Nuthall.

Une tentative « in extremis », faite auprès du ministre de l'Intérieur pour obtenir une commutation de la peine, avait échoué.

Des démonstrations publiques organisées par l'Association contre la peine de mort, dirigées par Mme Van Der Elst, eurent lieu à quelque distance de la prison, barricadée et défendue par un contingent de police important.

M. de Valera déclare que jamais l'Irlande ne servira de base d'attaque contre l'Angleterre

Londres, 30 mai. — « Je puis déclarer très nettement, qu'aucun gouvernement irlandais ne tolérera que le territoire de l'Etat libre puisse servir de base d'attaque contre la Grande-Bretagne », a affirmé hier au « Dail », M. de Valera, faisant allusion à certaines rumeurs selon lesquelles l'Etat libre était disposé à donner à une certaine puissance étrangère des moyens d'attaquer la Grande-Bretagne.

« Le chef du gouvernement de l'Etat libre a ajouté qu'il avait toujours cherché à créer des relations cordiales entre la Grande-Bretagne et l'Irlande, et que le gouvernement de Dublin était prêt à conclure avec celui de Londres des traités de commerce et de défense.

» Les relations des deux pays seront d'autant plus étroites, a-t-il précisé, que l'Etat libre se sentira plus indépendant à l'égard de la Grande-Bretagne. »

Un projet allemand de pacte aérien

Berlin, 30 mai. — Le Gouvernement du Reich a remis au Gouvernement anglais, à la demande de celui-ci, un projet de « Pacte de Locarno aérien » ainsi que l'ont déjà fait les gouvernements français et italien.

Les entretiens du général Goering avec le roi Boris

Sofia, 30 mai. — Pas de convention politique secrète et pas de convention secrète d'armements, mais une promesse formelle de la part de la Bulgarie de ne pas adhérer à l'Entente balkanique et la décision de renforcer les liens économiques avec l'Allemagne, tel est, selon des informations puisées à la meilleure source, le résultat de l'entretien du général Goering avec le roi Boris et les autorités bulgares.

La Bulgarie ne peut pas se lier à l'Allemagne par un traité politique, en premier lieu parce que, voulant réserver l'avenir, elle n'ose pas entrer dans une coalition dirigée contre l'U.R.S.S.

En second lieu, une alliance avec l'Allemagne n'est pas possible pour la Bulgarie, tant que les rapports italo-allemands ne seront pas nettement définis.

On assure à ce sujet que le général Goering a fourni au roi Boris l'assurance qu'une détente des plus heureuses est en train de s'opérer entre le Reich et le gouvernement italien, détente que les événements prochains marqueront par des actes concrets d'une grande portée.

De très bonne source, on annonce que le général Goering a transmis au roi Boris une invitation de la part du chancelier Hitler qui désire rencontrer en Allemagne, le chef d'Etat bulgare. Le roi Boris a accepté l'invitation.

Cependant, la nouvelle de l'invitation a été formellement démentie hier soir, par M. Tocheff, président du Conseil.

— On annonce le décès survenu à Paris, après une courte maladie, de Mme Albert Dalimier, femme du député de Seine-et-Oise, ancien ministre, avocat à la Cour.

La remise du drapeau aux sous-officiers de réserve du génie de Lille

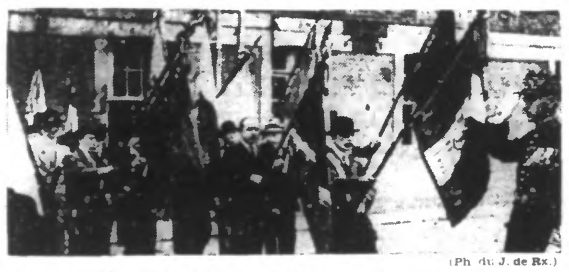

LE GÉNÉRAL BERTIÈRE SALUE LE DRAPEAU QU'IL VIENT DE REMETTRE (Ph. du J. de Rx.)

La section des sous-officiers de réserve du génie de Lille à qui la remise d'un drapeau a été faite jeudi avait organisé une journée qui revêtit un éclat tout particulier. De nombreux groupements d'anciens militaires et patriotiques avaient tenu à montrer leur sympathie à leurs camarades.

Vers 11 h. les S.O.R. étaient rassemblés dans la cour de la caserne Vandamme. Le général Bertière, commandant le genie de la 1re région qui présidait la cérémonie, présenta le nouveau drapeau au président, M. Ducourant. En quelques mots le général rappela aux S.O.R. du génie la signification de l'emblème qu'il était heureux de remettre aux sous-officiers de Lille.

Après quelques mots de remerciements de M. Ducourant, un cortège se forma pour gagner à midi l'église Saint-Etienne. Le sermon de circonstance fut prononcé par Mgr Régent.

La cérémonie fut rehaussée par l'audition de la Clique des Anciens soldats musiciens de Roubaix et la Société Philharmonique de cette ville.

A l'issue de la cérémonie, le cortège se reforma pour se rendre devant le monument aux morts qui fut fleuri.

Les membres de la société se rendirent ensuite au siège Café Français et un déjeuner amical les réunit ensuite rue des Ponts de Comines.

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du vendredi 31 mai 1935. — N° 38.

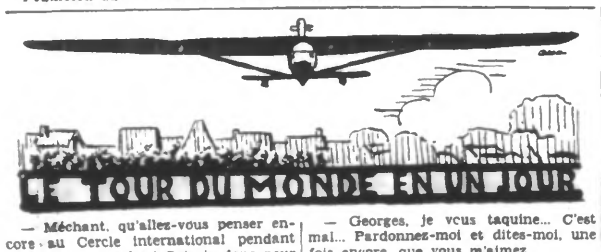

— Méchant, qu'allez-vous penser encore au Cercle international pendant que vous me parlez ! Suis-je donc pour l'instant encore d'un moindre intérêt que votre performance ?

— Ellen ! protesta Martel, comment pouvez-vous croire ?... Ne savez-vous donc pas, petite fille chérie, que vous êtes pour moi plus que tout ? Je vous en prie, ne vous attardez pas à une impression rapide... Mais j'ai eu ces jours-ci tant de démarches à accomplir de visites à recevoir et à faire que, par instant, tout cela s'embrouille dans ma pauvre tête...

— Même avec notre amour ?... dit encore Ellen, poursuivant son jeu gamin.

Mais, comme à cette remarque le front de son fiancé s'était rembruni, elle se hâta de corriger :

— Georges, je vous taquine... C'est mal... Pardonnez-moi et dites-moi, une fois encore, que vous m'aimez...

Il sourit alors et déposa sur le front de sa fiancée un baiser fervent et dit :

— Ma réponse.

On venait à eux. Une farandole de jeunes gens et de jeunes filles les entoura et les entraîna dans sa ronde folle.

II

WILL L'ÉTRANGLEUR

Les bords de son feutre souple rabattu sur les yeux, le col de son pardessus relevé jusqu'au menton, l'homme qui avait montré à la fenêtre du petit salon son visage livide et crispé par la rage et l'envie se faufile maintenant entre les chauffeurs qui, en groupe, attendent leurs patrons rassemblés à la soirée des Desrochers.

Il y a un tel va-et-vient ce soir, à l'hôtel de Park-Road, de livreurs des grands fleuristes, de porteurs de télégrammes, qu'il est facile de franchir la grille extérieure de l'hôtel, sans attirer sur soi l'attention.

Les mains enfoncées dans les poches de son raglan, l'inconnu va d'un pas rageur, faisant sonner ses talons sur le pavé de Park-Road. A l'angle d'Allsops-Place, un taxi s'offre. Le chauffeur, qui somnolait, entend l'adresse que le client lui a jetée et il démarre.

De Regen-Park à l'East-End, c'est toute la ville à traverser de l'Ouest à l'Est. La course est longue. Enfin, l'auto stoppe au coin de deux ruelles sordides. Une miséreuse, assise le long du mur, gémit quelques lamentations que dédaigne l'inconnu.

Un ivrogne l'interpelle avec des hoquets. Tout à ses pensées, il n'entend rien, ne voit rien.

Le quartier de Whitechapel, et particulièrement Colchester street, est un des endroits les plus sinistres de Londres.

Le jour, on ne s'y aventure guère, du moins quand on n'a rien à y faire, qu'on n'est ni policier, ni huissier chargé d'instrumenter de par le roi, ni... indigène.

La nuit, il faut être fou pour y risquer ses pas. Derrière chaque porte il y a un repaire de malfaiteurs, pickpockets, bonneteurs, esbroufeurs, gandins pommadés et chic de la pègre internationale qui vient « lessiver » là le produit de sa journée ou de sa dernière expédition en sleeping ou dans une ville d'eaux à la mode.

C'est dans cette caverne d'Ali-Baba que s'aventurait le mystérieux visiteur de la villa Desrochers. Enfin, ayant trouvé ce qu'il cherchait, il s'arrêta et poussa la porte d'un de ces nombreux « saloons » qui sont autant que de maisons dans l'East-End de Londres.

Une odeur âcre de fumée de tabac refroidie et d'alcool de basse qualité flottait dans l'air et prenait à la gorge. Trois clients, dans un coin de la salle jouaient au dés en lançant des jurons et en buvant de larges rasades de gin.

Le patron, dans son comptoir, lisait un journal du soir, pour y découvrir, peut-être le récit des faits et gestes de ses clients, dont chacun était un complice.

L'arrivant s'assit près de l'entrée. Sans hâte, le tenancier vint à lui et d'un geste de la tête, s'inquiéta de son goût.

— Servez-moi ce que vous voudrez, dit le client....

Puis, à voix basse, il s'enquit :

— Pourrais-je voir Will ?

— Quel Will ? demanda l'autre, méfiant, en observant son interlocuteur.

— Ne faites pas l'enfant, répondit celui-ci. Quand je demande Will, vous savez très bien de qui je veux parler.

— C'est bien, c'est bien... Sait-on à qui on a affaire ?... Vous avez rendez-vous avec Will ?

— Non. On m'a dit qu'on pouvait le trouver ici tous les jours.

— En effet... Il ne tardera pas... D'habitude, il est là à cette heure-ci.

— Je l'attendrai.

Bourru, le patron retourna à sa lecture. Un quart d'heure passa et la porte du « saloon » s'ouvrit de nouveau, pour livrer passage à un homme dont le visage aux traits anguleux, à l'expression cynique, avait quelque chose de diabolique. Le personnage était petit, mais trapu. On le devinait nerveux et musculeux sous sa souplesse féline. Au bout des bras, deux poings caractéristiques, aux doigts noueux deux poings énormes, disproportionnés, propres, eût-on dit, à assommer un bœuf.

C'était Will l'Etrangleur.

Une sinistre réputation entourait cette brute dont la tête était mise à prix. Ses crimes, du moins ceux qu'on pouvait lui attribuer, ne se comptaient plus. Deux jours plus tôt, un riche Américain avait été assassiné à peine passé minuit, tout près de Trafalgar-Square, en plein centre de Londres.

Scotland Yard avait identifié Will comme auteur du forfait.

Ses pouces étaient sa signature, et on en avait retrouvé l'empreinte sur la peau du gentleman de Boston, ramassé agonisant et dépouillé de son portefeuille et de ses bijoux.

Will était vêtu d'un costume de matelot en jersey bleu-marine, qui faisait saillir ses muscles puissants et scherait de donner à sa silhouette de bandit un aspect du plus redoutable effet.

En mettant le pied dans le bouge, Will l'Etrangleur l'inspecta d'un regard circulaire et se dirigea aussitôt vers le comptoir, où, d'autorité, le patron lui servit un grand verre d'alcool. Ils parlèrent longtemps à voix basse.

De temps à autre, les trois joueurs de dés se retournaient et échangeaient des clins d'œil admiratifs. Will était la vedette de l'établissement et plus d'un rêvaient des lauriers du criminel qu'une chance inouïe avait, jusqu'ici, préservé de la corde.

Enfin, délaissant le tenancier du bar interlope, le bandit vint droit au client solitaire et, lui tendant sa large patte, lui dit, à brûle-pourpoint :

— Bonsoir, Monsieur Gold !

L'autre sursauta, effrayé d'entendre prononcer son nom dans un lieu pareil. Il jeta autour de lui un regard méfiant.

Le bandit sourit et, d'un geste expressif, il montra le trio des joueurs.

— Aucune importance ! dit-il. Les affaires de Will ne regardent que Will. Celui qui, ici, oserait s'en mêler, ne recommencerait pas.

— Vous prendrez quelque chose ? demanda alors Jack Gold.

De nouveau, l'Etrangleur fit un geste et le patron s'empressa de poser devant le bandit un second verre de whisky ou de gin frelaté.

Jack Gold était mal à l'aise. Comme il regrettait maintenant d'être venu dans ce repaire. Car c'était lui, le gentleman, le fils d'Harry Gold, qui, une minute plus tôt, avait mis sa main de sportif mondain dans celle du plus redoutable criminel anglais de l'époque.

Celui-ci, à qui le don d'observation ne manquait pas, s'apercevait de la gêne de son visiteur et, tel le chat qui guette la souris et se repaît du supplice moral de la pauvre bête, Will l'Etrangleur prolongeait le silence lourd de contrainte du jeune snob égaré dans l'antre du crime.

Enfin, comme il fallait bien une solution à cette rencontre muette, ce fut Jack Gold qui se décida le premier à parler.

— Vous... vous me connaissez, mister Will ? demanda-t-il.

— Hé ! Hé ! Mister Will ? Damned ! C'est bien la première fois que je m'entends traiter de Monsieur par un type de la haute. Mister Will ! Comique, en vérité...

Cette gaieté d'ivrogne acheva de mettre en déroute Jack Gold. Qu'était-il venu faire dans cette galère ? Mais, déjà, l'autre continuait :

(A suivre).

MAURICE BOUE ET EDOUARD AUPIK

Madame, avez-vous pensé à votre THÉ DE JOUVENCE